



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Economie et finances : monnaies et medailles

Question écrite n° 41608

Texte de la question

M. Pierre Ducout appelle l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur le plan d'entreprise des monnaies et medailles pour la periode 1996-2000 en cours d'elaboration. Ce plan semble s'orienter exclusivement sur la frappe de l'Euro mettant en avant la necessite d'accroitre durablement la competitivite de l'entreprise pour affronter la concurrence au niveau international. Ce plan se preoccupe du lancement de l'Euro, ce qui sous-entend une activite importante mais necessairement reduite dans le temps. Il ne doit pas pour autant laisser de cote d'autres activites pour les abandonner par la suite comme la fabrication de medailles. Le plan d'entreprise doit reaffirmer l'unicite de l'etablissement de Paris et de celui de Pessac. Il doit egalement assurer la promotion, notamment commerciale, de la fabrication des medailles, atout de l'etablissement au service du rayonnement culturel de notre pays. Ceci suppose une politique de l'emploi et de recrutement adaptee. Il lui demande quelles sont ses intentions en la matiere pour assurer la perennite et le developpement durable des monnaies et medailles.

Texte de la réponse

La direction des monnaies et medailles est effectivement engagee dans l'elaboration d'un plan d'entreprise pour les annees 1996 a 2000. Comme l'indique le parlementaire, l'un des objectifs principaux de ce plan consiste a preparer la monnaie a la frappe de l'Euro. Ceci constitue en effet un defi industriel majeur, puisqu'il faudra produire deux milliards de pieces par an pendant plusieurs annees d'affilee, alors que le plan de charge national ne represente actuellement que 500 millions de pieces en moyenne par an. Cet objectif, pour important qu'il soit, ne constitue pas l'orientation exclusive du plan, puisque celui-ci comporte quatre autres axes strategiques : assurer durablement l'equilibre budgetaire des monnaies et medailles, afin de resorber le deficit structurel des activites parisiennes et maitriser les couts de production a l'etablissement monetaire de Pessac ; doubler le chiffre d'affaires commercial, a Paris, afin d'assurer la couverture des charges fixes ; ceci passe naturellement par la promotion de tous les produits et notamment de la medaille ; mettre en oeuvre une politique de qualite exemplaire, aussi bien a Pessac qu'a Paris, au benefice de la clientele commerciale aussi bien qu'a celui du client principal de la monnaie qu'est le compte special d'emission monetaire ; renforcer enfin le dialogue social tant il est evident que de tels objectifs ne peuvent etre atteints que dans un climat general de confiance et de mobilisation de chacun.

Données clés

Auteur : [M. Ducout Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41608

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 1996, page 4049

Réponse publiée le : 24 mars 1997, page 1531